

## **Questionnaire AFJE**

### **1 Compétitivité du droit français : protéger la confidentialité des avis juridiques internes dans les entreprises françaises**

Le rayonnement du droit français dépend en premier lieu de la compétitivité des entreprises et de leur rayonnement économique : plus les entreprises françaises seront fortes et compétitives, plus elles seront en mesure de soumettre leurs contrats internationaux au droit français. Voilà pourquoi, je veux réduire massivement les charges sociales et fiscales qui pèsent sur la compétitivité. Cela représente 35 Mds€ en faveur des entreprises : 25 Mds€ au travers d'une baisse des charges sociales et des impôts qui pèsent sur la production, et 10 Mds€ au travers d'une baisse de l'impôt sur les sociétés. Par ailleurs, la suppression de l'ISF porte ces allègements à 40 Mds€.

Il faudra par ailleurs, comme vous le proposez, veiller à harmoniser les règles sur la confidentialité des avis juridiques entre les différents pays de l'Union européenne, de sorte que la France ne soit plus pénalisée et devienne aussi attractive que les autres pour les directions juridiques des entreprises.

### **2 Attractivité de la France : moderniser la fabrique du droit français pour plus de sécurité juridique**

Il faut absolument observer et imposer une pause législative dans notre pays, car l'insécurité juridique et la superposition de normes nuisent à la compétitivité du droit français sur le plan international. A cet égard, les principales réformes de mon programme seront votées et mises en œuvre dans la première année de mon mandat. S'ensuivra une véritable pause législative. De plus le Conseil d'Etat devra se prononcer sur la nécessité réelle des textes soumis à son examen afin d'éviter, comme vous le soulignez, qu'on ne légifère deux fois sur un même sujet.

Je veillerai à éviter toute surtransposition des directives de l'Union européenne, pour éviter de complexifier les normes et de désavantager les entreprises françaises.

L'implication de la société civile est essentielle à mes yeux : elle a participé à l'élaboration de mon projet depuis 3 ans. Je souhaite qu'un groupe de praticiens et de spécialistes du droit, issus de la société civile, participe au grand travail de nettoyage des textes et de simplification des normes qu'il faudra mener.

En ce qui concerne la politique fiscale, je veux stabiliser et rendre lisible notre politique fiscale pendant cinq ans, après avoir annoncé les grandes mesures fiscales du quinquennat, pour donner de la lisibilité aux acteurs économiques.

L'encouragement à l'expérimentation est une ligne directrice de mon projet, notamment en matière sociale. Ainsi, les pouvoirs publics appuieront les expérimentations locales conduites dans les territoires, telles que celles déployées depuis un an dans le cadre de la loi du 29 février 2016 relative aux territoires zéro chômage de longue durée. Autre exemple, en matière d'enseignement supérieur et de recherche, je veux aller jusqu'au bout de la logique d'autonomie, simplifier le dispositif législatif et assouplir le recours au statut de « grand établissement ».

### **3 organisation de la justice**

Mon projet, pour une justice simple et efficace, me semble répondre à vos questionnements.

Je veux renforcer les moyens humains (300 postes) et le budget de fonctionnement de la Justice, à raison d'une augmentation de 1,5 Md€ d'ici la fin du quinquennat, et accompagner le développement d'une informatique alliant qualité et sécurité : pour que la dématérialisation des procédures soit généralisée et efficace sur tout le territoire, je veux accélérer le déploiement du très haut débit fixe et mobile d'ici à 2022, en refinançant le Plan France Très Haut Débit, en le réorganisant et en initiant un «Plan 5G».

S'agissant du mode alternatif du règlement des conflits, je partage votre souhait de généraliser la conciliation obligatoire et le développement de la médiation, particulièrement efficace en matière commerciale.

L'unité des magistrats du siège et du parquet doit être réaffirmée et la nomination des magistrats du Parquet sur proposition du gouvernement avec avis conforme du CSM peut être envisagée dans le cadre d'une réforme plus profonde des institutions judiciaires, qu'il faudra mener pour rétablir la confiance entre tous les acteurs de la Justice.

Dans ce cadre vos propositions sur la formation continue des juristes d'entreprises avec la justice consulaire nous paraissent très intéressantes et devront être examinées.

### **4 Organiser un Grenelle des professions du droit : pour favoriser l'employabilité de la filière.**

C'est sous le signe de la liberté et de la responsabilité que j'ai construit mon projet : il appartient aux professionnels d'être les acteurs de la modernisation et de l'adaptation des professions au XXIème siècle, notamment par l'ouverture vers les formations en alternance, les partenariats avec les professionnels des autres pays et particulièrement européens.

Mais je veux dès à présent diversifier l'origine et le profil des magistrats, en augmentant de manière significative le nombre de magistrats recrutés hors école de la magistrature, favorisant au surplus une pyramide démographique du corps plus cohérente.

L'examen national pour l'obtention du certificat d'aptitude à la profession d'avocat doit être effectivement mis en place et je veux inciter à la création d'un barreau national.

S'agissant de l'égalité femme/homme, j'ai toujours œuvré dans ce sens notamment par l'obligation de la parité dans les conseils d'administration des grandes entreprises, je continuerai donc notamment sur l'égalité des salaires, car l'inégalité est inacceptable.

Enfin, faire rayonner le droit français, comme je l'ai évoqué plus haut, c'est aussi réaffirmer la langue française au sein des institutions européennes et des organisations internationales en tant que vecteur du Droit et des valeurs de la francophonie.